



Fédération des Vignerons  
Indépendants du Vaucluse

# L'union fait la force !

Rejoignez un  
mouvement pour  
bouger et vous faire  
gagner.

# MIEUX NOUS CONNAITRE

### UN PEU D'HISTOIRE ...

Une poignée de femmes et d'hommes ont créé en 1976, le Syndicat des Caves Particulières.

Cette dénomination provient de la déclaration de récolte sur laquelle les producteurs indiquent s'ils sont coopérateurs ou en cave particulière.

C'est le Sud de la France qui est le berceau de ce regroupement de vignerons.

D'abord dans le Languedoc-Roussillon qui revendique à cette époque l'hégémonie des coopératives au détriment affiché des entreprises de vignerons indépendants qui, depuis plusieurs décennies déjà, sont installées dans la région.

La réaction ne tarde pas à venir : organiser un contre-pouvoir.

Un groupe de copains crée la Fédération des Caves Particulières qui sera la 1<sup>ère</sup> d'une longue série. Leur président traversera la France, avec son bâton de pèlerin, pour convaincre ses confrères de tous les territoires viticoles de la nécessité de bâtir un mouvement national et fort.

1 an plus tard, la Fédération des Vignerons Indépendants de la Vallée du Rhône voit le jour. Avec plus de 350 adhérents actuellement, la Fédération défend les intérêts spécifiques de l'entreprise vigneronne et est un acteur incontournable dans l'activité viticole de son département.

La Fédération du Vaucluse crée le 1<sup>er</sup> salon grand public par réaction au négoce local qui, à ce moment-là, régule le marché et surtout les prix d'achat des vins.

Les vignerons décident de se prendre en main et de valoriser eux-mêmes leurs produits.

Les Vignerons Indépendants ont toujours été en relation directe avec les consommateurs. On pourrait même dire qu'ils sont à l'origine du concept de vente directe, puisqu'ils ont quitté leurs domaines et leurs régions pour présenter eux-mêmes leurs vins aux Parisiens d'abord, puis dans les grandes villes de France.

En 1985, les vignerons réunis au sein de la Confédération Nationale des Caves Particulières entreprennent de créer une marque collective qui véhicule leurs valeurs, celles qui les unissent, mais aussi dans l'objectif de donner capacité aux consommateurs d'identifier les Vignerons Indépendants, à la simple lecture de l'habillage d'une bouteille.

Issus de divers horizons mais tous liés par ce même objectif que d'accompagner au mieux le vigneron dans son quotidien, l'équipe de la Fédération met tout en œuvre pour répondre au plus près de vos attentes et de vos besoins.



Des vins  
et des personnalités  
authentiques



# MIEUX SE DIFFÉRENCIER

## NOTRE CAVEAU "LE PALAIS DU VIN"

À Orange, au cœur du Vaucluse, le Palais du Vin est un lieu unique de dégustations et de rencontres autour des vins de la Vallée du Rhône.

Avec 150 domaines représentés, cet espace plaisir de 300 m<sup>2</sup> est placé sous le signe du goût et des arômes.

Animés par une passion commune, les vignerons du Palais du Vin sont heureux de présenter leurs terroirs, leurs cépages et leurs vins au prix domaine.

Responsables, engagés et professionnels, ils jouent un rôle majeur dans le secteur vitivinicole, dans le respect de leurs clients et de l'environnement. (Entrée au caveau sous conditions)



## LE LOGO VIGNERON INDÉPENDANT



Devenir adhérent, c'est aussi avoir le droit d'utiliser le logo Vigneron Indépendant.

Marque collective déposée auprès de l'INPI, le logo Vigneron Indépendant est l'emblème d'une viticulture indépendante, riche de la diversité de ses terroirs, de ses climats et du savoir-faire des hommes et des femmes qui la composent.

Efficace, identifiable, repérable et véhiculant la charte des Vignerons Indépendants, ce sont 88% des consommateurs qui identifient ce logo comme étant un gage de qualité.

Plusieurs campagnes d'affichage partout en France, la plus récente datant de 2023, où plus de 7.500 panneaux exprimaient notre dévouement à travers divers formats, en ville, en zones semi-urbaines et viticoles.



Apposé sur une bouteille, le logo est :

- Pour le consommateur, le gage d'un vin élaboré par un Vigneron Indépendant.
- Pour vous et nous, l'emblème de notre engagement commun à la charte du Vigneron Indépendant.

## LES SALONS



Depuis bientôt 50 ans, une dizaine de salons nationaux grand public sont organisés. Les salons des Vignerons Indépendants ne sont pas des salons comme les autres.

Nos salons sont organisés par notre organisation viticole professionnelle : Vignerons Indépendants de France.

Nous regroupons 7.000 vignerons indépendants répartis sur tout le territoire viticole. Nos salons sont organisés par les Vignerons Indépendants eux-mêmes.

Une équipe de permanents œuvre toute l'année à l'organisation des salons ; néanmoins, les décisions concernant nos événements sont prises par les membres de la commission salons composée de vignerons indépendants.

## LE CONCOURS ANNUEL DES VIGNERONS INDÉPENDANTS DE FRANCE

Le meilleur vin, c'est celui qu'on aime !

Le Concours des Vins des Vignerons Indépendants a la particularité d'accueillir des jurés non professionnels, mais néanmoins formés, pour que ce soit bien le goût du consommateur qui s'exprime. Cela en fait le seul concours des vins jugé par des amateurs avertis...

Une médaille, une reconnaissance par les consommateurs pour le métier de Vigneron Indépendant.

Chaque Vigneron fait concourir ses vins dans l'optique évidemment d'être médaillé, mais c'est aussi une émulation au sein de notre famille viticole. Si le Palmarès est un atout pour les ventes, c'est aussi un sujet de fierté pour le Vigneron.

### L'Espace "vins médaillés" dans les salons :

Dans chacun de nos salons à travers la France un espace est dédié aux vins médaillés des exposants. Une liste est à la disposition des visiteurs. Il faut dire que cet espace remporte toujours un immense succès.



## NOS OFFRES ŒNOTOURISTIQUES :

### Le Pique-Nique chez le Vigneron Indépendant® :

Le Pique-Nique chez le Vigneron Indépendant® offre une occasion unique de partager votre univers avec des visiteurs qui en connaissent généralement peu. C'est l'opportunité de faire découvrir tout un pan de la culture et du patrimoine français à travers votre savoir-faire. Vous pouvez présenter les particularités de votre métier, de votre terroir et de sa géologie, ainsi que vos pratiques à la cave, l'histoire de votre domaine et de votre famille. En somme, vous accueillez les visiteurs dans votre intimité.

Après la découverte de votre domaine, invitez-les à participer à diverses activités ludiques et culturelles que vous organisez. Chaque programme, unique et authentique, doit refléter votre personnalité et votre métier, offrant ainsi une expérience véritablement personnalisée et enrichissante pour vos invités.



### Vendangeur d'un jour :

Pendant les vendanges, proposez au public une expérience unique : devenir vendangeur d'un jour ! À travers cette immersion totale dans votre domaine viticole, vous permettez aux visiteurs de découvrir les différentes facettes de votre métier.

Sécateur en main, ils arpentent les rangées de vigne et participent à la vendange dans une ambiance conviviale, caractéristique de cette période si particulière de la vie de votre domaine. Vous les accueillez au domaine, leur faites comprendre le terroir, le climat, les cépages et les paysages viticoles. Ils participent à la cueillette des baies, visitent les caves et le pressoir, et finissent par une dégustation et un repas.

Ainsi, vos visiteurs appréhendent l'ensemble de votre métier de Vigneron Indépendant, de la vigne au vin.

### "Boostez votre œnotourisme" :

L'œnotourisme explose en France, mais il est souvent difficile de repérer les bonnes offres. Pour répondre à ce besoin, les Vignerons Indépendants ont lancé "Boostez votre œnotourisme". Cette initiative collective vise à promouvoir les offres touristiques des domaines viticoles affiliés, notamment à travers leur site. Chaque domaine bénéficie d'une fiche détaillée dans l'annuaire en ligne, accompagnée de contenus attractifs sur les régions viticoles, des suggestions thématiques et un agenda des événements. Cette démarche renforce la visibilité et facilite l'organisation de séjours enrichissants pour les visiteurs.

+ d'informations sur votre espace adhérent rubrique "œnotourisme"



# MIEUX VOUS SERVIR

## LES CAPSULES

### RÉPARTITEUR DE CAPSULES

La Fédération a été reconnue comme organisme répartiteur de capsules CRD « Récoltant » sous le numéro 84R278 et met à votre disposition un large choix de coloris pour les capsules fiscalisées et export avec ou sans le logo Vigneron Indépendant.

Choix dans les matériaux : complexe épais, étain, PVC thermo-rétractable, et le tout proposé, avec diverses centilisations.

Elle vous propose également une gamme de pions fiscaux adhésifs pour Bag-In-Box® ou bouteilles cirées.

### CAPSULES PERSONNALISÉES

La capsule à votre image, c'est possible ! Notre service commercial est à votre disposition pour vous conseiller et vous orienter dans ce projet.

Un coloris spécifique, le logo de votre domaine, une inscription sur jupe, un liseré etc..., énormément de possibilités sont envisageables. De plus, la personnalisation est réalisable à partir de 5000 capsules, seulement !

### ENLÈVEMENT SUR PLACE OU LIVRAISON AU DOMAINE

La Fédération s'adapte à votre activité avec une large amplitude horaire pour l'enlèvement de vos commandes de capsules à savoir du lundi au samedi de 8h00 à 18h00 sans interruption (à partir de 09h00 le samedi).

Trop loin ? Pas le temps ? La Fédération vous propose un service de livraison au domaine sous 48h00 et à petit prix.

## QR-CODE ET ÉTIQUETAGE

La réglementation sur l'étiquetage a été modifiée au niveau européen et impose maintenant que vous déclariez la liste des ingrédients et les informations nutritionnelles (valeur énergétique et valeurs nutritionnelles). Sauf la valeur énergétique, ces informations peuvent être dématérialisées via un QR-Code. Les Vignerons Indépendants ont conclu un partenariat avec Nutrilabel, une société française qui vous permet de créer vos QR-Code de manière simple et rapide. Les avantages de ce partenariat sont nombreux pour nos adhérents : un tarif négocié, un nombre de QR-Code illimités et valable à vie, vous restez propriétaire de vos données, les informations sont conformes à la nouvelle réglementation et traduites dans toutes les langues de l'UE.



## LES CONTRE-ÉTIQUETTES

En partenariat avec Autajon Etiquette Méditerranée, nous vous proposons un accompagnement sur mesure dans le cadre de la création de vos contre-étiquettes, code-barres, repiquage et QR Code (nouvelle réglementation sur l'étiquetage des ingrédients et informations nutritionnelles). La Fédération offre ce service à des tarifs compétitifs avec une qualité d'impression professionnelle 600 dpi. Votre projet de contre-étiquettes peut être concrétisé en 48 heures avec livraison directe au domaine.

## LES GROUPEMENTS D'ACHATS

Soucieux de toujours satisfaire vos besoins, la Fédération met en place plusieurs groupements d'achats : matières sèches (film étirable, scotch, coiffe...), sécateur avant la période de la taille, emballages pour la vente et tout au long de l'année un groupement sur le GNR et le fioul.



## MÉDIATEUR DE LA CONSOMMATION

Nous offrons un service de médiation à la consommation gratuit pour les adhérents, conforme aux exigences légales qui vous obligent à adhérer à un service de médiation en cas de litige avec un consommateur. Ce service est inclus dans la cotisation annuelle pour éviter des frais individuels. Notre partenariat avec la société de Médiation Professionnelle vous permet la résolution équitable et transparente des litiges et vous évite des sanctions financières si vous n'avez pas de médiateur à la consommation. De plus cette adhésion montrera un engagement envers un service de qualité pour le consommateur.

## LES PRISES PHOTOS

Pour votre site, plaquettes publicitaires ou fiches techniques, la qualité des photos de vos produits est essentielle. Les photographies jouent un rôle crucial dans la communication et influencent l'achat. Valoriser vos produits, c'est valoriser votre travail !

Le visuel rassure le consommateur, souvent son seul contact avec vos vins. Votre Fédération dispose d'un studio photo équipé pour valoriser vos bouteilles en haute définition, avec des tarifs avantageux et une remise de 25% pour les adhérents.



## LES "FORMATIONS"

**OBLIGATIONS DECLARATIVES** : afin de vous mettre à jour, des formations régulières sont tenues sur les nouvelles réglementations ainsi que sur l'utilisation des téléprocédures PRODOUANE et des interprofessions.

\*en fonction de l'actualité, la Fédération vous propose des formations adaptées au contexte

## LES AIDES AU MONTAGE DES DOSSIERS

La Fédération peut vous aider à monter des dossiers d'aides, dans le cadre de l'investissement matériel, l'arrachage, la plantation, gestion des droits issus des arrachages, formalités sur le CVI, formalités FranceAgriMer et douanières en général.

## LES DAE

Vous faites des échanges avec un autre Etat membre de l'Union Européenne et/ou des pays tiers ? Ces circulations doivent être couvertes par un Document d'Accompagnement Electronique et ce, quel que soit la fréquence de vos exportations. L'objet de cette prestation est d'émettre les DAE pour le compte du vigneron.

## L'ASSURANCE « IMPAYÉ »

Parce qu'il est important d'être bien protégé, en partenariat avec GROUPAMA, nous vous proposons l'assurance MILLESIME qui vous apporte des solutions pour sécuriser votre développement et aborder de nouveaux marchés en toute sécurité. Avec option de ventes aux particuliers et protection juridique pour vos litiges commerciaux y compris à l'étranger.

## NOTRE AGENDA

La Fédération des Vignerons Indépendants du Vaucluse publie chaque année un agenda incontournable. Ce précieux outil regorge d'informations essentielles, telles que des dates clés et des actualités importantes pour les vignerons. Cet agenda est conçu pour vous accompagner tout au long de l'année, vous permettant de rester informé et organisé.

## LES JEUNES VIGNERONS INDÉPENDANTS

Notre "section Jeunes" est ouverte à tous nos Vignerons Indépendants de moins de 40 ans. Ce groupe dynamique offre une plateforme d'échange pour les futurs et actuels chefs d'entreprises viticoles, leur permettant de confronter leurs techniques, modes de fonctionnement et stratégies d'accès aux marchés. En intégrant cette section, les Jeunes Vignerons bénéficient d'un cadre collaboratif où l'acquisition de connaissances et de moyens pour pérenniser leurs exploitations est encouragée. Par ailleurs, ils jouent un rôle crucial dans la transmission d'une vision du vin ancrée dans la singularité de nos terroirs, notre histoire et notre culture. La "Section Jeunes" renforce ainsi la voix et le dynamisme des jeunes vignerons au sein de notre Fédération, préparant efficacement la relève dans un secteur en constante évolution.



# MIEUX VOUS REPRÉSENTER

## LE RÉSEAU VIGNERON INDÉPENDANT

### LOBBYING

Les enjeux sont importants et le lobbying ne peut être efficace que s'il est bien représenté.

Que ce soit au niveau national ou européen, les Vignerons Indépendants sont présents pour vous représenter et renégocier les accords.

- **Européen** avec la CEVI (Confédération Européenne des Vignerons Indépendants) qui est la seule organisation internationale qui rassemble et représente les Vignerons Indépendants d'Europe.

Les missions principales de la CEVI depuis 2002 : défendre et représenter les intérêts des Vignerons Indépendants, dans tous les dossiers qui les concernent, et particulièrement les ventes à distance de vin à des particuliers intracommunautaires, l'étiquetage, l'œnotourisme, et la Haute Valeur Environnementale (H.V.E).



- **National** qui défend au quotidien les intérêts des Vignerons Indépendants auprès des administrations, des pouvoirs publics et des politiques. Plusieurs avancées ont pu être permises/réalisées grâce à l'action syndicale : PGE, HVE, certaines simplifications administratives, des aides suites aux crises de la filière, ainsi que la réforme de l'assurance récolte.



- **Départemental** qui fait l'interface entre vous et les douanes, les fraudes, les interprofessions, l'administration, les ODG, les organismes de contrôles. Si nous n'avons pas la réponse à vos questions, nous saurons vers quel interlocuteur vous tourner.



## MOBILISATION DES PARLEMENTAIRES

À chaque fois que cela est nécessaire, nous intervenons auprès des Parlementaires et du Gouvernement afin de défendre ou contester des amendements puis d'améliorer le contexte dans lequel nous évoluons.

## NOS CLUBS PARTENAIRES

Les entreprises du Club Partenaires de votre Fédération, sélectionnées pour leur sérieux, leur savoir-faire et leur proximité avec les vignerons vous accompagnent au quotidien.

Au cours de l'année, elles vous proposent par le biais de notre structure des informations d'experts pour mieux piloter votre entreprise.

Votre temps est rare, faites appel à elles pour bénéficier de leurs conseils et leur expertise.



**Crédit Mutuel**

**Mathieu BONNET**

04 90 38 72 32

mathieu.bonnet@creditmutuel.fr



*Le Savoir-Vigne*  
.....  
PÉPINIÈRES  
BARNIER

**Rose-Marie ANDREO**

04 90 65 59 39

commercial@pepinieriebarnier.com



**Groupama**  
MÉDITERRANÉE

**Laetitia GLEIZE**

06 83 76 21 53

lgleize@groupama-med.fr

**Vinea**  
TRANSACTION



**Gilles MARTIN**

04 90 32 04 29 - 06 88 06 58 22

gmartin@vignobles-investissement.com



**VISÉA COUTURIER**  
GROUPE PERRET

**Eric PAOLINI**

06 32 32 53 57

paolini.viseacouturier@groupeperret.fr



MATERIELS VINICOLES  
**SPIRITU**  
SO.SE.VIT SAS  
VENTE - ENTRETIEN - SAV

**Jean-Jacques ANDRIEU**

06 71 27 55 14

spiritu.sas@orange.fr



# MIEUX COMMUNIQUER

## LE RÉSEAU VIGNERON INDÉPENDANT

La Fédération c'est aussi un réseau d'information et de communication.

Recevez toutes les semaines par e-mail :

- Une veille réglementaire,
- La e-lettre Vigneron Indépendant,
- Les offres et recherches d'emploi,
- Les alertes sur les arnaques,
- Les « petites annonces » : achats/ventes de matériel (utilisez gracieusement le réseau des Vignerons Indépendants pour échanger, vendre, acheter, recruter...entre adhérents.)

## SITES INTERNET

VIGNERON INDEPENDANT DE FRANCE :

**[www.vigneron-independant.com](http://www.vigneron-independant.com)**

Favorisez votre visibilité sur internet gratuitement grâce au site national des vignerons indépendants et de son annuaire. Retrouvez toutes les informations sur le concours des vins, les salons, les rencontres nationales etc...

FÉDÉRATION DES VIGNERONS INDEPENDANTS  
DU VAUCLUSE :

**[www.fvivr.fr](http://www.fvivr.fr)**

Le site de la Fédération départementale.

LE PALAIS DU VIN :

**[www.lepalaisduvin.com](http://www.lepalaisduvin.com)**

Véritable vitrine du savoir-faire des Vignerons Indépendants avec 150 domaines représentés. Vous aurez la possibilité (sous conditions) de commercialiser vos vins au caveau.

## SALLES DE SÉMINAIRE

La Fédération est capable d'accueillir des groupes de 2 à 50 personnes dans des salles climatisées et équipées d'un vidéo projecteur avec écran, paperboard, et machine à café.

## REVUE DES VIGNERONS INDEPENDANTS DE FRANCE

Recevez tous les trimestres la revue « Vigneron Indépendant » avec toutes les informations utiles, les avancées sur les projets nationaux et européens, les évènements etc...

## UNE E-BOUTIQUE PERSONNALISÉE

Avec notre partenaire PLUGWINE-LES GRAPPES, bénéficiez d'un site e-commerce clé en main dédié à votre domaine, un outil logistique performant mais aussi une visibilité sur la e-boutique nationale de commercialisation :

**[www.vente-directe-vigneron-independant.com](http://www.vente-directe-vigneron-independant.com)**

Faire confiance à PLUGWINE-LES GRAPPES, c'est :

- Être plus performant et plus visible sur le web,
- Optimiser sa logistique,
- Bénéficier d'une offre client « un seul une seule commande, une seule livraison »,
- Fidéliser ses clients et améliorer sa qualité de service
- Bénéficier d'un service dédié aux professionnels et aussi d'achats en petite quantité

Quels sont les avantages de Plugwine ?

- Stocker ses vins sur une plateforme logistique centralisée
- Piloter et gérer ses stocks en temps réel en utilisant une interface adaptée à son activité
- Bénéficier d'une assistance technique
- Gérer les fiches vins avec traduction automatique en 5 langues"



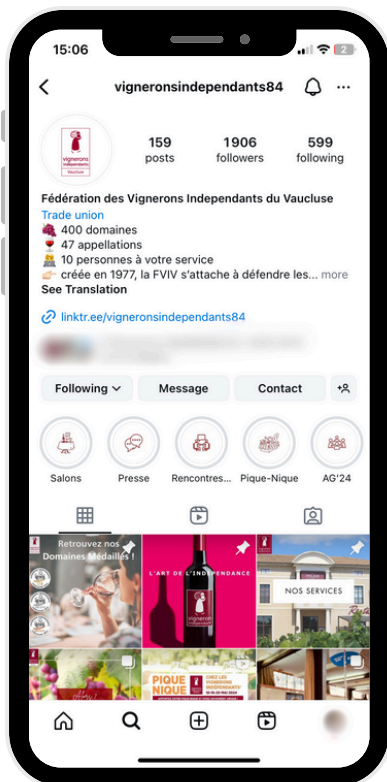
## NOS RÉSEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux sont une vitrine exceptionnelle qui permet de toucher un public beaucoup plus large, au-delà des frontières locales. En publiant régulièrement du contenu sur ces plateformes, vous augmentez votre visibilité, interagissez directement avec votre audience, et renforcez votre image de marque.

Pour maximiser l'impact de votre présence en ligne, il est crucial de collaborer avec notre Fédération ! Mentionnez-nous dans vos publications et stories et utilisez le hashtag officiel #vigneronsindépendants/ #vigneronindépendant. Cela nous permettra de voir et de partager votre contenu, augmentant ainsi votre portée.

De plus, présente sur plusieurs plateformes, la FVIVR vous tient au courant de diverses informations (événements, dates...)

Suivez-nous !







# Nous sommes fiers d'appartenir à la grande famille des Vignerons Indépendants.

Nous connaissons, nous respectons et nous aimons notre terroir.

Nous préservons sa beauté et nous contribuons à son dynamisme social et économique.

Grâce à lui, chaque année, nous avons la chance de créer nos vins comme nous le voulons et en respectant notre style.

En vous accueillant au domaine, autour de nos vins, nous partageons avec vous notre histoire, notre savoir-faire de paysans et d'artisans.

Notre plus grande récompense est le plaisir que vous aurez à découvrir nos vins, à les faire découvrir et à les raconter à votre tour.





vignerons  
indépendants  
Vaucluse

## Fédération des Vignerons Indépendants du Vaucluse



Le Palais du Vin  
Rue Syrah RN7 -  
A7 Sortie 22  
84100 Orange



04 90 11 50 00



contact@fvivr.fr

[www.fvivr.fr](http://www.fvivr.fr)